



Justice et injustices spatiales, Nanterre 2008

Penser la justice pour penser les politiques territoriales

David Olivier, Maître de conférences en géographie

Keerle Régis, Maître de conférences en géographie

Séchet Raymonde, Professeure de géographie

UMR ESO, Université Rennes 2 Place du Recteur Henri Le Moal CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
– France

Réfléchir sur l'idée de politique territoriale juste suppose de questionner la notion de justice spatiale qui, elle-même, ne peut s'entendre sans une réflexion préalable sur la justice. Si le propos du résumé reste théorique, il pourra être éclairé dans la communication par des exemples concrets empruntés aux expériences de recherche des auteurs dans les champs des services aux personnes (enfance, jeunesse, santé, exclusion, loisir et sport).

Pour nous, il semble aller de soi que la justice spatiale n'est qu'un aspect de la justice sociale puisque l'espace est condition de la société et de l'individu. Par ailleurs, on ne peut parler de justice qu'au regard des représentations des (in)égalités et de l'(in)égalité des chances. Alors pourquoi s'interroge-t-on aujourd'hui sur la justice ?

Le contexte social actuel est celui d'une occultation de la question des inégalités au profit de références aux notions d'exclusion et de différence. Le contexte idéologique, politique, scientifique est celui d'une remise en cause de l'idée de justice universelle, qui, il faut bien le dire, n'est pas sans limites. En effet, elle contribue à ne mettre l'accent que sur une seule forme d'injustice, celle des capacités économiques, et donc des capacités à consommer. C'est largement ignorer les inégalités liées à l'âge, au genre, aux cultures, aux capacités personnelles des individus (déficiences plus ou moins vécues comme des handicaps), à la « géographie », c'est-à-dire, par exemple, la plus ou moins grande exposition aux aléas ou les inégales opportunités offertes par le milieu de vie. L'enjeu est donc de plaider pour une prise en considération de toutes les sources ou formes d'inégalités, dominations, discriminations, etc., c'est-à-dire de penser en termes de cumul de vulnérabilités et d'égalité effective (on s'inspire ici d'Olivier Noël, qui distingue l'égalité formelle associée au modèle républicain d'intégration et « l'égalité des chances » associée au modèle de la « discrimination positive à la française » de l'égalité effective qui va de pair avec le modèle de la lutte contre les discriminations).

Dès lors une politique territoriale juste suppose de s'interroger sur l'injustice spatiale. Les inégalités et l'injustice sont inscrites dans l'espace, qui est une condition de leur production et de leur reproduction. Elles sont aussi l'objet de représentations individuelles et collectives, et vécues par chacun et chacune. L'enjeu pour le chercheur n'est-il pas dans la compréhension de ce qu'il percevra comme un décalage entre besoin et demande en matière de services et d'équipements ? Et pour le politique, dans des choix sur les finalités des interventions et des régulations ? Par exemple, en matière de santé, rechercher l'excellence du soin pour un petit nombre dans le cas de pathologies rares, ou privilégier l'amélioration rapide pour le plus grand nombre (question de l'accès à l'eau potable, par exemple), ou encore favoriser la prévention par la promotion de la santé.

Une politique territoriale juste est une politique sociale juste qui n'existe pas sans territorialisation. Elle s'insère dans une politique globale qui associe aménagement du territoire et intervention sociale. Elle agit conjointement sur l'offre de services, selon un principe d'équité en portant attention à la qualité esthétique des lieux et des équipements (confer la notion de *therapeutic places*), et auprès des personnes, de manière à réduire les distances sociales et culturelles (accès de tous et toutes aux équipements culturels et sportifs par exemple). Cela suppose un accompagnement social qui reconnaisse et se donne pour objectif d'accroître les capacités d'action de toute personne, quelle que soit sa race, sa religion, son sexe, son âge..., y compris ses compétences critiques, pour accepter de partager et préserver les ressources.